

JEPS - spécialité éducateur sportif mention multi activités physiques ou sportives pour tous

Apprentissage – formation en alternance SPORT • ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous êtes titulaire d'un CAP (ou tout autre diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à former des professionnels capables d'exercer en autonomie au sein de structures du champ du sport et de l'animation. Les objectifs pédagogiques s'articulent autour de trois blocs de compétences : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation adaptés au projet de la structure ; valoriser les activités et actions auprès des publics et partenaires ; concevoir, animer en sécurité et évaluer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage. Le titulaire doit mobiliser des techniques variées dans trois familles d'activités (entretien corporel, jeux sportifs, espace naturel) pour favoriser le développement moteur, social et le bien-être de tous, y compris les publics en situation de handicap, tout en garantissant la sécurité physique et morale des pratiquants.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BP JEPS MAPST est un diplôme d'État de niveau 4 (RNCP) formant des éducateurs sportifs polyvalents. Il permet d'encadrer, en sécurité, des séances de découverte et d'initiation aux activités physiques et sportives pour tous publics, dans un objectif de loisir, de santé et de bien-être, hors environnements spécifiques.

MÉTIER VISÉS

- animateur sportif plurivalent en maison des jeunes ou centre de loisirs
- éducateur sportif en association « sport pour tous » ou club omnisports
- intervenant en activités physiques adaptées en structure médico-sociale
- coordinateur d'activités physiques en entreprise ou comité d'entreprise

RÉSUMÉ DU MÉTIER

L'éducateur sportif MAPST conçoit et anime des projets d'activités physiques diversifiées (entretien, jeux sportifs, pleine nature) pour enfants, adultes ou seniors. Il assure la sécurité des pratiquants, participe au fonctionnement de la structure et promeut la pratique sportive comme vecteur de lien social et de santé.

POURSUITE D'ÉTUDE

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle mais vous pouvez prétendre à une poursuite en CS notamment

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40480/>

Niveau de diplôme : 4 (BP)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	335 - 411
ROME	G1204
FORMACODE	15466 - 15436
RNCP	40480

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Date d'enregistrement de la certification : 10/04/2025

Date d'échéance de la certification : 01/12/2029

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délai est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414
// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)
<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEU DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
GCN - antenne le Havre - Françoise de Grâce	GRETA	Le Havre	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.